

Décret n° 2016-961 du 13 juillet 2016 relatif au régime d'assurance chômage des travailleurs involontairement privés d'emploi — Annexes

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	13/03/2017
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	ETSD1618113D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032891833

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] des périodes durant lesquelles l'intéressé a fait l'objet d'une mesure d'incarcération qui s'est prolongée au plus 3 ans après la rupture du contrat de travail survenue pendant la période de privation de liberté [...]

[...] des périodes durant lesquelles l'intéressé a fait l'objet d'une mesure d'incarcération qui s'est prolongée au plus 3 ans après la rupture du contrat de travail survenue pendant la période de privation de liberté [...]

[...] des périodes durant lesquelles l'intéressé a fait l'objet d'une mesure d'incarcération qui s'est prolongée au plus 3 ans après la rupture du contrat de travail survenue pendant la période de privation de liberté [...]

TEXTES VISÉS

Le Premier ministre, Sur le rapport de la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5422-20 et L. 5424-22 ; Vu l'accord professionnel du 28 avril 2016 relatif à l'indemnisation du chômage dans les branches du spectacle et son avenant d'interprétation du 23 mai 2016 ; Vu l'avis du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles en date du 11 juillet 2016 ; Le Conseil d'Etat (section sociale) entendu, Décrète :

RÉFÉRENCE

DECRET ETS01618113D du 13 mars 2017, « Décret n° 2016-961 du 13 juillet 2016 relatif au régime d'assurance chômage des travailleurs involontairement privés d'emploi – Annexes ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032891833> (consulté le 20 juin 2026).